



DEMANDE DE SUBVENTION

ASSOCIATION LOI 1901 A BUT NON LUCRATIF

ANNEE 2019

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 15/12/2018



PIECES ADMINISTRATIVES A FOURNIR / INFORMATIONS PRATIQUES

Dossier administratif dûment et soigneusement renseigné, signé.

- * Un Budget prévisionnel 2019 de l'association et/ou du projet présenté. Les deux formulaires en vigueur à utiliser sont joints au dossier.
- * Un rapport d'activités de l'année 2018. A annexer à la demande.
- * Les documents comptables 2018: compte de résultat et bilan
- * Le Procès-Verbal et la copie de l'Assemblée Générale clôturant l'année 2018 (À partir du moment où celle-ci a lieu).
- * Une attestation d'assurance en responsabilité civile.
- * Un RIB.
- * Statuts de l'association, composition du Bureau, récépissé de déclaration en Sous-Préfecture et parution au J. O.
- * En cas de modifications du Bureau ou des statuts : copie du nouveau bureau ou des nouveaux statuts avec copie du récépissé de déclaration en Sous-Préfecture et de la parution éventuelle au Journal Officiel (J. O.).

Les dossiers devront être retournés par mail ekolb@letouquet.com ou à l'adresse suivante : Partenariats Associatifs Centre Tennistique Rond-point des Sports 62520 LE TOUQUET, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15/12/2018.

PIECES ADMINISTRATIVES A FOURNIR / INFORMATIONS PRATIQUES

1. Un accusé de réception peut être fourni et confirmera la réception de votre dossier par les services de la Ville.
2. Seuls les dossiers complets seront instruits.
3. L'octroi des subventions résultera d'une étude des dossiers et d'une décision du Conseil Municipal qui sera prise lors du vote du budget primitif (date prévisionnelle : avril 2019).
4. La décision du Conseil Municipal concernant votre demande vous sera notifiée par courrier. Les dossiers ne répondant pas aux normes administratives seront écartés.
5. Si votre association a perçu une subvention en 2018, vous devez obligatoirement remettre votre compte rendu d'action pour valider votre demande 2019. En cas d'absence de ce bilan, votre dossier ne sera pas recevable, donc pas finançable. De plus, la ville du Touquet se réserve le droit de demander le remboursement des sommes perçues.

Pour toute demande d'information supplémentaire, nous joindre :

Par téléphone : 06.50.50.73.08

Par mail : ekolb@letouquet.com



FORMULAIRE ADMINISTRATIF DE REFERENCEMENT

Les organismes à but lucratif ne sont pas autorisés à déposer une demande de subvention

Nom statutaire :

Pour les associations, nom figurant dans la déclaration en Préfecture

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA STRUCTURE – NOM :

Sigle ou nom usuel :

Si différent du nom statutaire

Objet de la structure :

Public visé

Tout public

6 – 10 ans

18 – 24 ans

30 – 64 ans

3 – 5 ans

11 – 17 ans

25 – 29 ans

64 ans et plus

Adresse du siège social

Code Postal Ville

Téléphone(1)-----Téléphone(2) ----- *(Joindre obligatoirement deux numéros distincts)*

Courriel :@.....

Adresse courrier (si différente du siège social)

Code Postal Ville

..... **N° SIRET ou SIREN (obligatoire)**

N° de licence d'entrepreneur de spectacle

(Obligatoire pour les exploitants de lieux, les producteurs ou diffuseurs de spectacle, et dans une limite supérieure à 6 représentations par an – art. L.7122-2 du Code du Travail)

Pour les associations, merci de compléter:

Date de création de l'association : __/__/____

Déclaration en Préfecture : __/__/____ à

Date de publication officielle __/__/____ **N° d'enregistrement RNA :** W

Composition du bureau:

Qualité	Nom Prénom	Courriel	Adresse / Téléphone
Président(e)			
Trésorier(e)			
Secrétaire			

L'association dispose-t-elle d'un site

oui

non

Souhaitez-vous paraître sur le site de la Ville

oui

non

INFORMATIONS LEGALES COMPLEMENTAIRES

La structure:

- * a-t-elle un agrément administratif? Si oui, précisez : Oui Non
- * adhère-t-elle à un réseau ou une fédération? Oui Non

Si oui, précisez

- * bénéficie-t-elle des services d'un expert-comptable? Oui Non
- * a-t-elle un commissaire aux comptes Oui Non

INFORMATIONS RELATIVES AUX ADHERENTS

Nombre d'adhérents en 2018..... Montant de la cotisation 2018
(Si plusieurs types de cotisations existent, joindre le détail en annexe)

Répartition des adhérents:

Le Touquet	Autres communes	Total
------------	-----------------	-------

La structure a-t-elle des personnes morales adhérentes? Oui Non
Si oui, lesquelles ?

INFORMATIONS RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES

Nombre de bénévoles : Nombre total de salariés : dont équivalents temps plein:

Nombre de CDI	Nombre de CDD	Nombre d'emplois aidés	Nombre d'intermittents	Autres
---------------	---------------	------------------------	------------------------	--------

INDICATEURS RELATIFS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nombre de licenciés	Meilleur niveau de pratique	Nombre d'équipes engagées en compétition fédérale (sports collectifs)	Nombres d'entraîneurs diplômés (Brevets d'Etat, BPJEPS.....)

+ Votre association possède-t-elle une école de jeunes encadrés par un adulte diplômé:

Non

ou

Oui

Nombre d'enfants :

INDICATEURS RELATIFS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Activité de la saison 2018

Nombre de spectacles
représentations

Nombre de

dont nombre de spectacles produits

dont nombre de représentations de spectacles produits

Nombre total de spectateurs	
Jauge théorique sur l'année	
Nombre de places disponibles * Nombre de spectacles	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiales ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le Signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) (Nom-Prénom)

Représentant(e) légal de l'association

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- Certifie exactes les informations du présent dossier, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires,
- Accepte l'ensemble des obligations que comporte pour l'association l'octroi d'une subvention.

Fait le, au Touquet,

Signature :

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
en numéraire (argent) en nature	première demande renouvellement (ou poursuite)	fonctionnement global projets(s)/action(s)	annuelle ou ponctuelle pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.servicepublic.fr/>) :

- État - Ministère**
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional**
Direction/Service
- Conseil départemental**
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité**
Direction/Service
- Établissement public**
- Autre (préciser)**

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....
.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

.....
.....

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	
Nombre total de salariés :	
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	

5. Budget¹ de l'association

Annexe

au

Budget supplémentaire -
demande pluriannuelle

Suppression du budget -
demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ²	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	0
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	0	TOTAL	0

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Projet n°....

6. Projet - Objet de la demande

Projet supplémentaire -
demande multi-projets

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Suppression d'un projet -
demande multi-projets

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé :

Objectifs :

Description :

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?
 oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) | | | | | | | | au | | | | | | | | Evaluation :

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

6. Budget⁵ du projet

Année 20... ou exercice du au

Budget supplémentaire
projet pluriannuelSuppression du budget -
projet pluriannuel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ²²	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois	
Charges sociales		Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	0
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	0	TOTAL	0

La subvention sollicitée de €, objet de la présente demande représente..... % du total des produits du projet
(montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la [Charte des engagements réciproques](#) conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰ :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : € au titre de l'année ou exercice 20....

..... € au titre de l'année ou exercice 20....

..... € au titre de l'année ou exercice 20....
... € au titre de l'année ou exercice 20....

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
=> Joindre un RIB

Fait, le à

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.